



RÉSEAU

DE DIÉTÉTICIEN(NE)S

SANTÉCLAIR

4 RAISONS

POUR ADHÉRER

Santéclair, filiale de plusieurs organismes complémentaires d'assurance maladie (Allianz, MAAF, MMA, IPECA Prévoyance et la Mutuelle Générale de la Police), accompagne depuis plus de 15 ans 55 organismes complémentaires, dans l'amélioration de la prise en charge santé de leurs bénéficiaires.

Aujourd'hui, 10 millions de personnes font confiance à Santéclair et ont accès à nos services.

- Des réseaux de professionnels de santé : diététicien(ne)s nutritionnistes, ostéopathes, chiropracteurs, chirurgiens-dentistes, implantologues dentaires, opticiens, audioprothésistes, centres de chirurgie réfractive.
- Un service d'analyse et de conseil de devis.
- Des applications web dédiées à la prévention et au bien-être.

1. UNE MISE EN AVANT

Du métier de diététicien(ne) nutritionniste : une quarantaine de complémentaires font confiance à Santéclair et communiquent auprès de leurs assurés, sur le réseau des diététicien(ne)s nutritionnistes partenaires.

2. UNE COMMUNICATION GRATUITE

Des complémentaires santé : les noms, coordonnées des partenaires ainsi que des informations sur le cabinet sont accessibles aux assurés grâce à l'outil de géolocalisation accessible sur ordinateurs, tablettes et smartphones.

3. VOUS FAIRE CONNAÎTRE

Et avoir un flux supplémentaire de patients : plus de 45 000 adresses de partenaires citées en 2017 à la demande des assurés.

4. UNE DÉMARCHE D'AVENIR

Être partenaire, c'est faire partie d'un réseau de soins, afin de répondre aux besoins des assurés, vos patients, via des acteurs incontournables du marché de la santé : les complémentaires santé.

Si vous partagez ces objectifs et que vous souhaitez adhérer au réseau Santéclair, rendez-vous sur le site de Santéclair, dans «l'Espace Professionnels» rubrique «Bien être & prévention» et procédez à votre adhésion en ligne sur www.santeclair.fr